

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-neuf
Présents :	56	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	14	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	7	Saint-Flour, après convocation légale en date du 2 juillet
Votants :	63	2024, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Jean-Marc BOUDOU, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Joël BRUN, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, MME Nathalie LESTEVEN, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS.

Pouvoirs :

M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Annick MALLET
M. Jérôme GRAS donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
MME Emmanuelle NIOCEL JULHES donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Maryline VICARD

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **12 JUIN 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **12 JUL. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : DECHETTERIE INTERCOMMUNALE A CHAUDES-AIGUES - DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT POUR SA CONSTUCTION

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOUDOU

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de construction d'une déchetterie intercommunale en cours sur la commune de Chaudes-Aigues ;

Considérant que, conformément à l'article L.311-1 et suivants du code forestier, il est nécessaire de solliciter auprès des services de la Préfecture l'autorisation de défricher, et de fournir tous les documents nécessaires à l'instruction de cette demande ;

Vu la superficie des parcelles à défricher suivantes (voir plan annexé à la délibération) :

- Parcelle G163 : surface totale : 1 063 m² – Surface à défricher : 77 m²
- Parcelle G165 : surface totale : 3 020 m² – Surface à défricher : 246 m²
- Parcelle G629 : surface totale : 11 547 m² – Surface à défricher : 3 357 m²

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✦ **APPROUVE** la demande d'autorisation de défrichement sur les parcelles cadastrées section G163, G165 et G629 dans le cadre du projet de construction d'une déchetterie intercommunale à Chaudes-Aigues ;
- ✦ **AUTORISE** Madame le Président à déposer la demande d'autorisation de défrichement auprès des services de la Préfecture du Cantal pour une partie des parcelles G163, G165 et G629 situées sur la commune de Chaudes-Aigues ;
- ✦ **AUTORISE** Madame le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

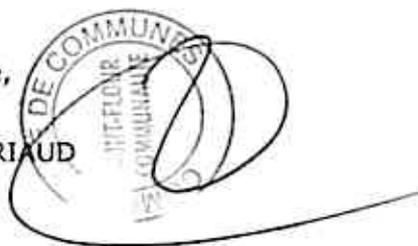
POUR : 62 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD

A circular official stamp of the intercommunal community of Chaudes-Aigues is partially visible behind the signature. The stamp contains the text 'UNION DE COMMUNES', 'CHAUDES-AIGUES', and '19110'. The signature is a large, stylized cursive scribble.

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

A large, stylized cursive signature in black ink.

DEMANDE DE DEFRICHEMENT

ZONE DEFRICHEE

Parcelle 0165
Surface abattage : 246m²

Parcelle 0163
Surface abattage : 77m²

Parcelle 0629
Surface abattage : 3357m²

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240708-DELIB2024-197-DE
Date de télétransmission : 12/07/2024
Date de réception préfecture : 12/07/2024

